

TELECOMMUNICATIONS: aide de l'Etat pour l'Ain et l'Auvergne pour la fibre optique

620 M€, c'est le montant que l'Etat va investir dans la fibre optique au sein de 17 collectivités dont l'Ain et l'Auvergne. Il s'agit de subventions visant à accélérer le déploiement de l'Internet à très haut débit. L'Ain sera le département qui recevra le plus avec 74,6 M€ et l'Auvergne recevra 68,38 M€. Le soutien cumulé de l'Etat au projet du territoire est de 122,3 M€. Le [GOUVERNEMENT](#) estime que près de 3 millions de locaux sont rendus raccordables à la fibre sur les 12 derniers mois.